

# CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et le six février, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 06 février 2020 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Le Maire,

## **Compte rendu de la séance du jeudi 06 février 2020**

L'an deux mille vingt et le six février, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Monsieur BIREAU Claude, Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Madame LABORIE Marie-Christine, Madame MANDRON Sylvie, Madame MICHAUD Fanny, Madame NEBOUT Janine, Madame PLATEL Christelle, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur ROUSSEL Stéphane, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

**Représentés:** Pierre MARTINEZ par François RAYNAUD

**Secrétaire de séance** : Monsieur DEWYNTER Franck

### **Ordre du Jour**

#### **1/ Délibération :**

- **Financement d'une gerbe (décès d'un ancien élu)**
- **Levée droit de préemption**
- **Financement honoraires du géomètre**

#### **2/ Comptes rendus des syndicats et commissions**

#### **3/ Questions diverses**

- **Budget 2019**
- **Repas des aînés**

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **1/ Délibérations du conseil:**

- **Financement d'une gerbe (décès d'un ancien élu) (200206\_01)**

Monsieur le maire expose à son conseil qu'un ancien conseiller municipal de 1965 à 1989, adjoint de 1977 à 1989, ainsi que président du club de Judo pendant une vingtaine d'année est décédé le 05.02.2020.

Monsieur le Maire propose à son conseil de financer une gerbe pour un montant de 130€.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour le financement de cette gerbe.

- **LEVÉE DU DROIT DE PREEMPTION (200206\_02)**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a reçu des demandes de déclaration d'intention d'aliéner (DIA) concernant la parcelle.

- AH 352

Monsieur le Maire propose à son conseil de lever le droit de préemption sur ce secteur.

Après délibération,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lever le droit de préemption urbain pour la  
parcelle : - AH 352

- **Financement honoraires géomètre (200206\_02)**

Monsieur le maire expose à son conseil qu'un problème de bornage persiste sur deux parcelles, ZA37 et ZA35, appartenant pour l'une à des administrés et pour l'autre à la commune.

En effet, le bâtiment dont est propriétaire la commune devant se trouver sur la parcelle ZA35 se trouve à l'heure actuelle sur la parcelle ZA37, appartenant aux administrés.

Les honoraires du géomètre pour le bornage sont de 828€. Monsieur le Maire propose à son conseil de financer à 50% des honoraires du géomètre, pour régulariser cette anomalie. Les autres 50% seront à la charge des administrés concernés.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour le financement de 50% des honoraires du géomètre.

## **2/ Comptes rendus des syndicats et commissions**

- **SMER**: Les aides de l'Europe étant supprimées, les propriétaires riverains devront entretenir les abords des rivières. Pour rappel, la commune ne verse plus de cotisations au SMER, mais la communauté des communes. Le conseil municipal envisage de les faire venir sur la commune.

- **CUMA de l'Engranne** : Une enquête publique est disponible à la mairie de Rauzan, au sujet de l'exploitation des effluents viticoles. 2 conseillers sont mandatés pour aller la consulter avant que le conseil municipal émette un avis.
- **CDC** :
  - Vœux : Les élus présents ont appréciés les vœux et la rétrospective sur les 6 dernières années.
  - Conseil communautaire : un cabinet d'étude est retenu pour faire l'étude de la piscine et présentera plusieurs projet dans les deux années à venir. La CDC propose une aide au financement du BAFA pour les 17 – 25 ans.
- **Chenil** : Avec le chèque de 246 000€ d'un donateur, il est envisagé de créer une clinique vétérinaire. Ils sont en attente de l'autorisation de l'ordre des vétérinaires.

### **3/ Questions diverses**

- **Avocat** : Monsieur le Maire présente la dernière facture en lien avec l'audience du 10 janvier.
- **Repas des aînées** : Les plaquettes du repas sont validées. Pour le moment 35 personnes sont inscrites. Monsieur le Maire présente les cadeaux qui seront offerts lors de ce repas.
- **Elections municipales** : le bureau et le tableau pour les tours de garde seront fixés au prochain conseil municipal.
- **Budget 2019** : des tableaux récapitulatifs sont donnés. La commission des finances est fixée au 20 février 2020 à 18h.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 5 mars à 19 heures.

La séance est levée à 20 heures.